

Septembre 2019



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

Vingt-deuxième Session

Libreville, Gabon, 17-19 septembre 2019

Projet PESCAO: Amélioration de la gouvernance régionale des pêches en
Afrique de l'Ouest

RÉSUMÉ

Le document suivant résume les principaux résultats de la réunion de démarrage du Projet PESCAO-COPACE tenue au Ghana en 2018.

Le Comité est invité à examiner les résultats de l'atelier de démarrage du projet, à examiner le plan de travail du projet sur les résultats de l'évaluation coûts-bénéfices et à fournir des informations à l'appui, dans une perspective nationale, sur les moyens d'entreprendre les actions nécessaires.

INTRODUCTION

1. Une réunion de démarrage du Projet FAO PESCAO-COPACE (*Amélioration de la gouvernance régionale des pêches en Afrique de l'Ouest*) s'est tenue à Akosombo, Ghana, du 24 au 26 avril 2018.
2. Le présent document résume les points saillants de la réunion de démarrage du projet, en s'appuyant sur les résultats de la Vingt-et-unième session du COPACE, qui s'est tenue à Dakar, au Sénégal, en 2016. Les participants ont présenté un certain nombre de points pour améliorer le Projet PESCAO-COPACE sous l'égide du COPACE en faveur de la gestion des pêches au niveau régional.
3. Le Projet PESCAO-COPACE cible l'amélioration de la gouvernance régionale des ressources marines dans la zone compétente du COPACE, à travers un appui aux pays membres pour l'application des avis de gestion, la diffusion des informations avec d'autres organisations de la région et la contribution aux autres processus au niveau sous-régional avec des partenaires tels que le Comité des pêches pour le Centre-Ouest du golfe de Guinée (CPCO) et des organisations régionales comme la CEDEAO, conformément aux objectifs mondiaux (Objectifs de développement durable).
4. Le Projet PESCAO-COPACE est axé sur l'intégration des avis de gestion, la collaboration en matière de gestion des pêches, méthodes d'évaluation des pêches, révision des procédures d'exploitation normalisées (SOP) et recherche des moyens de faire progresser les connaissances sur la pêche artisanale.
5. Le Comité est invité à examiner les résultats de la réunion de démarrage du Projet PESCAO-COPACE, et à formuler des suggestions et des contributions éventuelles aux actions de suivi des options.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DE DÉMARRAGE ET MESURES DE SUIVI

6. Dans le cadre du COPACE, le Projet PESCAO-COPACE fonctionnerait de pair avec d'autres initiatives pertinentes en cours en Afrique, notamment les Programmes EAF-Nansen, ASDI-SSF et les Initiatives pour la pêche côtière (CFI), GREPAO et DEMERSTEM.
7. Les résultats du projet ont été présentés et discutés avec les participants qui se sont mis d'accord sur un projet initial. Les activités du plan de travail pour 2019 (année 1) ont également été présentées aux participants et convenues avec des ajustements mineurs. Pour le tableau du plan de travail, voir annexe A.
8. L'atelier a mis en exergue l'importance de stimuler le dialogue sur la gestion scientifique et les politiques dans la région et a recommandé au COPACE de constituer un petit groupe composé des Présidents du SCS et des Groupes de travail et des gestionnaires intéressés,

afin d'améliorer les résumés de gestion existants et convertir les recommandations en politiques de pêche tangibles.

9. Il a également été suggéré d'élaborer des notes d'orientation sur des thèmes spécifiques.
10. Les participants ont souligné la nécessité de maximiser la complémentarité et les synergies dans la recherche/gestion des pêches, d'éviter les doubles emplois et ont salué les activités proposées en appui des mécanismes visant à améliorer le partage des données et des informations entre les niveaux régional, sous-régional et national.
11. La FAO a été priée de compiler et de diffuser auprès des participants les publications pertinentes existantes sur la collecte de données et l'évaluation des stocks.
12. Les participants ont souligné la nécessité d'associer les universités au développement des capacités, notamment en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des pêches, la préparation et l'analyse des données, la rédaction de rapports scientifiques et la formulation de projets.
13. Les participants ont échangé des informations sur les lieux et dates indicatifs des réunions présentant un intérêt pour le projet.
14. Les participants ont souligné qu'il importait de sensibiliser les décideurs à l'adoption des avis scientifiques regardant la gestion.

Plan de communication et en faveur de la visibilité du Projet PESCAO-COPACE

15. Un des résultats clés du Projet PESCAO-COPACE est la réalisation du plan de communication et de développement de sa visibilité. Les participants et les parties prenantes, y compris l'Union européenne (UE), ont formulé des commentaires et des suggestions pour étoffer ce document. Tous les partenaires du projet fourniront d'autres informations sur des produits concis, des supports de communication et de visibilité spécifiques au Projet PESCAO-COPACE. La stratégie de communication et de visibilité présentée peut être consultée en annexe B.
16. Le Comité demande aux pays membres d'appuyer les activités de communication et de développement de la visibilité liées au Projet COPACE et au Projet PESCAO-COPACE.

Études de cas par pays

17. L'atelier de démarrage du projet a défini les critères pour une étude de cas dans certains pays au titre de l'activité 1.1. Il a été décidé que le CPCO consulterait ses États membres afin qu'ils puissent exprimer leur intérêt et soumettre leurs résultats à la FAO pour les sélections finales dans les délais convenus.

18. Actuellement, six pays du COPACE ont soumis des déclarations d'intérêt officielles pour les études de cas. Ces pays sont: le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, le Nigéria et le Togo.

PARTENARIATS

19. Au cours de l'atelier de démarrage du projet, différentes parties prenantes ont présenté les projets en cours dans la zone du COPACE, comme suit:

- a. Le Comité des pêches pour le Centre-Ouest du golfe de Guinée (CPCO) a apporté son soutien au fonctionnement du système d'information régional sur les pêches en établissant spécifiquement le Centre régional de données sur les pêches pour la pêche artisanale. Le CPCO a toutefois indiqué la nécessité de développer la collecte de données au Nigéria et au Libéria.
- b. La CEDEAO-le CPCO ont souligné, lors de la réunion, que des progrès importants avaient été accomplis dans les domaines de l'harmonisation des cadres juridiques, de l'élaboration de plans nationaux de lutte contre la pêche illicite et de facilitation de la coopération des pays en matière de gestion de la pêche dans l'espace CEDEAO.
- c. Le Programme EAF-NANSEN de la FAO est un autre projet en cours dans la région visant à aider 35 pays d'Afrique et de la baie de Bengale à mener des activités de pêche durables afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Plus précisément, le projet soutient les institutions nationales de recherche et de gestion des pêches dans la gestion durable de la pêche conformément aux principes de l'approche écosystémique des pêches (AEP) et délivre des avis scientifiques opportuns pour la gestion de la pêche. Le projet soutient également le développement des capacités en matière de gestion des pêches.
- d. L'initiative FAO concernant les pêcheries côtières a été présentée comme une autre initiative de 34 millions de dollars des États-Unis (ci-après dollars) en Afrique de l'Ouest, ciblant plus particulièrement le Sénégal, la Côte d'Ivoire et Cabo Verde. Il s'agit de l'une des six initiatives mondiales dotée d'un financement total de 202 millions dollars. Le projet aide spécifiquement les pays membres à fournir des incitations durables tout au long de la chaîne de valeur des pêches, des structures et processus institutionnels, des meilleures pratiques, des collaborations et des évaluations de performance.
- e. Le programme-cadre de la FAO pour la pêche artisanale, comprenant un projet financé par l'organisation suédoise Asdi, soutient la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives SSF). Ce projet de quatre ans comprend quatre composantes interdépendantes: (i) sensibilisation; (ii) renforcement de l'interface science-politique, (iii) autonomisation des parties prenantes et (iv) soutien à la mise en œuvre. Dans la région, les activités en cours comprennent la compilation de données sur la pêche artisanale au Sénégal, en Gambie, en Guinée et en Guinée-Bissau dans le cadre de l'étude *Illuminating Hidden Harvests* (IHH) (FAO/WorldFish/Duke University).

- f. Les acteurs non étatiques de la pêche artisanale et de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest (WANSAFA) plaident en faveur d'une gestion durable de la pêche artisanale et de l'aquaculture, notamment concernant les questions post-capture. Ils ont également indiqué qu'ils veillaient à ce que les problèmes émergents dans le sous-secteur de la pêche, tels que le changement climatique, l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz, soient pris en compte.
- g. Le Service des statistiques des pêches de la FAO (FIAS) a souligné l'importance des données et des informations en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que d'emploi. FIAS aide à identifier les capacités techniques des organisations et des gouvernements et à répondre aux multiples obligations des différentes parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial en matière de rapports, tels que le CPCO, le COPACE, la CEDEAO et le FIDA, entre autres. Des ressources FIAS disponibles en ligne, telles que le Système de suivi des ressources halieutiques et des pêcheries (FIRMS), ont été mentionnées.
- h. Le Projet DEMERSTEM a indiqué qu'il participait à l'amélioration des connaissances sur les stocks partagés grâce à l'identification des stocks, à l'évaluation des stocks, et des principaux habitats des poissons, à la gestion écosystémique et à la diffusion d'informations sur les stocks démersaux. Le travail proposé sur les évaluations des stocks est complémentaire au Projet PESCAO-COPACE.

MODALITÉS DE COLLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET PESCAO-COPACE AVEC D'AUTRES PROJETS ET PROGRAMMES DANS LA RÉGION

20. Les liens identifiés et les domaines d'intervention communs aux projets en cours et au Projet PESCAO-COPACE ont été pleinement examinés. Au cours de la discussion, il est apparu que la pêche artisanale dominait les captures de poisson en Afrique de l'Ouest et le COPACE appuyait une stratégie visant à obtenir des données pertinentes pour assurer leur bonne gestion. Les autres domaines clés de discussion ont concerné l'harmonisation et les collaborations possibles dans le domaine de la collecte de données et des statistiques des pêches, en plus de l'établissement d'un dialogue entre scientifiques et décideurs. La discussion s'est terminée par des conclusions clés et des actions de suivi, comme cela est détaillé dans la section suivante.
21. Les participants ont échangé des informations sur les lieux et dates indicatifs des réunions présentant un intérêt pour le projet.

Annexe A: PROJET PESCAO-COPACE - PROGRAMME DE TRAVAIL ET PROGRAMME DE TRAVAIL INDICATIF POUR LA PREMIÈRE ANNÉE 2020-2021

Oc1: Renforcement des dialogues sur les politiques régionales, amélioration des processus de gestion scientifique pour la région du COPACE et intégration des avis de gestion du COPACE dans les cadres nationaux.								
iOc1: Interaction améliorée et liens renforcés entre le COPACE et d'autres organismes régionaux pour harmoniser les données et rationaliser l'établissement de rapports dans différents processus mondiaux et régionaux.								
Produits	Activités	T1	T2	T3	T4	Description	Date et lieu	Partenaires/responsabilité
Produit 1.1: Difficultés liées à l'intégration des avis de gestion du COPACE dans les processus de gestion de certains pays membres du COPACE identifiés et mesures d'atténuation mises à disposition.	A1.1.1: Examen des études de cas sur les défis et les mesures d'atténuation.		X			Élaborer une note conceptuelle et les termes de référence pour un examen des études de cas.	Travail de bureau	Partager pour commentaires avec les partenaires, directeur des pêches, CPCO
		X	X			Mener des consultations nationales dans 3 pays (avec 2 jours de réunion des parties prenantes dans chaque pays).	3 pays, lieu et date exacte à confirmer selon la sélection	Programme EAF-Nansen, CPCO
				X		Production de revues d'études de cas (rapports) pour des pays sélectionnés sur l'identification des défis et la détermination des mesures d'atténuation.	Travail de bureau basé sur les résultats de la consultation	Programme EAF-Nansen FIAF/FIAP, CPCO
				X		Consolider les résultats dans un document de cadrage (document de travail) pour la consultation multipartite.	Travail de bureau consolidant les conclusions des rapports sur les études de cas	Programme EAF-Nansen FIAF/FIAP, CPCO
	A1.1.2: Développement d'une stratégie pour le cadre d'avis pour la gestion scientifique du COPACE.				X	Sensibilisation des parties prenantes aux problèmes et organisation de réunions multipartites. Options pour organiser une deuxième réunion afin de sensibiliser les ministres	Novembre/décembre 2019, 3 jours (ou 2020)	CPCO, CSRP, Programme EAF-Nansen Rechercher des opportunités, par une réunion ministérielle du CPCO

					aux problèmes et de faciliter les applications.		
		X	X		Élaboration de la stratégie (peut être ajustée en fonction de ce qui suit).		2020 (T1-2)
	A1.1.3: Proposition d'un système de suivi pour évaluer l'application des recommandations du COPACE.		X	X	Mise au point d'un système de suivi permettant d'évaluer l'adoption des recommandations du COPACE (pourrait être ajusté en fonction de ce qui suit).		2020 (T2-T3)
			X	X	Réactions aux SCS		2020 (SCS) T3-4
			X		Adoption lors du Comité du COPACE		Comité (2021)-Q2
Produit 1.2: Collaboration sur les procédures de partage de données et d'informations et amélioration de la recherche entre les pays concernés et les organisations sous-régionales et régionales afin d'harmoniser les données et les connaissances.	A1.2.1: Exigences en matière de communication de données pour les processus mondiaux et régionaux.			X	Élaboration d'une note conceptuelle et des termes de référence pour un aperçu des exigences en matière de rapports pour examen par les partenaires (termes de référence répondant aux exigences et défis).	Travail de bureau	FAO FIAF/FIAP/FIAS CPCO/CSRP/CEDEAO/UEMOA, points focaux des pays partenaires
				X	Préparer un aperçu (rapport) synthétisant les exigences en matière de rapport de différents processus mondiaux et régionaux, de possibilité d'échange d'informations et des contributions requises aux niveaux national et régional, y compris les difficultés à les traiter (collecte de données, recherche, conseils, etc.) (à utiliser comme base de référence pour renforcer la collaboration).	Travail de bureau (également en 2020)	FAO FIAF/FIAP/FIAS CPCO/CSRP/CEDEAO/UEMOA (Voir également 2.1)

	A1.2.2: Inventaire des activités de recherche dans la zone COPACE.	X	X		Proposer la structure de l'inventaire en consultation avec les partenaires de recherche pertinents dans la région. (Aperçu des campagnes à inclure - voir aussi COI; étude de l'UA sur la recherche dans la région.	Travail de bureau/échanges de courriels	EAF-Nansen, institutions nationales de recherche dans la région du COPACE, DEMERSTEM, UA, UEMOA
			X	X	En consultation avec le SCS, dresser un inventaire des activités de recherche pertinentes existantes et cartographier les possibilités pour le COPACE de promouvoir, d'encourager et de coordonner cette recherche.	Travail de bureau/consultations lors des Groupes de travail du COPACE	EAF-Nansen, institutions nationales de recherche dans la région du COPACE, DEMERSTEM, ASFA
		X	X	X	Discuter de l'inventaire de recherche du SSC COPACE et convenir d'une approche pour faciliter la coordination et répondre aux besoins du COPACE en matière de recherche.	SCS COPACE T3-4 2020	
		X	X	X	Communiquer avec les initiatives de recherche sur les besoins du COPACE en matière de recherche.	Partout	
	A1.2.3: Capacité régionale évaluée pour rendre compte aux différentes initiatives d'échange nationales et régionales.				Préparer les ateliers de formation, avec élaboration du matériel de formation.	Travail de bureau T1 2020	FAO FIAF/FIAP/FIAS CPCO/CSRP/CEDEAO/UEMOA
					Organiser deux réunions de dialogue/formation pour évaluer la capacité de la région à rendre compte aux diverses initiatives d'échange nationales et régionales (par ex., les	À Accra et à Dakar aux T3 et T4 2020. Essayer de le faire le plus tôt possible.	FAO FIAF/FIAP/FIAS CPCO/CSRP/CEDEAO/UEMOA

					ODD et le CWP). (2 sous-régions, 3 jours chacune) et préparer des rapports).		
Produit 1.3: Méthodes d'évaluation adaptées aux différentes situations de données dans le COPACE identifiées/développées et intégrées dans une boîte à outils d'évaluation du COPACE.	A1.3.1: Examen des méthodes d'évaluation du COPACE.	X	X		<p>Faire une recherche sur les initiatives existantes aux fins d'utilisation potentielle par le COPACE, en tenant compte en particulier des problèmes connus et élaborer un document sur les méthodologies d'évaluation disponibles présentant un intérêt pour les Groupes de travail du COPACE.</p> <p>Envisager d'inclure des approches d'analyse des données et des corrections de données.</p>		Membres des Groupes de travail du COPACE Programme EAF-Nansen FAO FIAF, CFI, DEMERSTEM
		X	X		<p>En consultation avec les membres du Groupe de travail du COPACE, examiner/tester les méthodologies d'évaluation disponibles en vue de leur inclusion dans une boîte à outils d'évaluation du COPACE (pendant les sessions du Groupe de travail).</p>	<p>Pendant les sessions du GT: juillet 2019, SPWGN, Casablanca, Maroc; SPWGS, T3 2019 – Mauritanie Groupe de travail sur les ressources démersales Nord; T4 2019 - Côte d'Ivoire Groupe de travail sur les petits pélagiques – sous-groupe Sud; T4 2019 – Cabo Verde Groupe de travail sur les ressources démersales Sud T4 2019 – République démocratique du Congo Groupe de travail sur la pêche artisanale</p>	Projet espèces démersales UE, EAF-Nansen

					Examiner/tester les méthodes pendant les sessions des GT en 2020.	Pendant les sessions des GT en 2020.	Projet espèces démersales UE, EAF-Nansen
					Appui à un Groupe de travail ad hoc sur l'essai de méthodes d'évaluation afin de convenir de la sélection finale des méthodes d'évaluation pour la boîte à outils.	T3-4 2020	Membres des Groupes de travail du COPACE Programme EAF-Nansen FAO FIAF, CFI?, DEMERSTEM
	A1.3.2: Développement d'une boîte à outils d'évaluation et de directives pour le COPACE				Convenir de la structure et du format de la boîte à outils à présenter au SCS et au Comité (consultations avec les membres du Groupe de travail).	T3-4 2020. Au cours d'un Groupe de travail ad hoc sur les méthodes d'évaluation.	
					Définir les exigences technologiques en fonction des besoins du Groupe de travail (négocier l'accès via la page web du COPACE); mise en œuvre de l'outil.	T1-T2 2021	FAO FIAS/FIAF
					Développement de matériel d'orientation/formation pour l'utilisation de l'outil.	T1-T2 2021	FAO FIAF/FIAS
	A1.3.3: Formation sur la boîte à outils d'évaluation				Mener deux sessions de formation avec les Groupes de travail du COPACE et les points focaux des organisations régionales (le cas échéant) sur l'utilisation des méthodes approuvées disponibles dans la boîte à outils d'évaluation.	T3-4 2021	FAO FIAF, Programme EAF-Nansen, DEMERSTEM
Produit 1.4: Protocoles révisés pour la fourniture et le partage de données conformément au cadre d'évaluation convenu pour le Groupe de travail Sud sur les ressources	A1.4.1: Protocoles et procédures de données révisés pour le Groupe de travail sur les ressources démersales de la zone sud.	X	X	X	En étroite consultation avec le Groupe de travail sur les ressources démersales Sud, examiner les procédures et les protocoles actuels de préparation des données parmi les membres du CPCO pour chaque stock, et		Projet espèces démersales UE, Programme EAF-Nansen, FIAF

démersales du COPACE, en utilisant des études de cas comme exemples.					élaborer des protocoles et des procédures de données révisés (au niveau national et en rendant compte aux Groupes de travail).		
				X	Appuyer la participation des membres du CPCO au Groupe de travail Sud sur les ressources démersales South, où les recommandations sur la rationalisation des données seront discutées.	T4 2019 – Cabo Verde Groupe de travail sur les ressources démersales Sud (et le Groupe suivant en 2021)	Projet espèces démersales UE, Programme EAF-Nansen, FIAF
				X	Présenter des recommandations sur les protocoles et procédures révisés pour la fourniture et le partage de données présentés au sous-comité scientifique du COPACE pour discussion.	SCS COPACE au T3 4 2020	
		X			Présenter des recommandations sur les protocoles et procédures révisés pour la fourniture et le partage de données présentés au Sous-Comité scientifique du COPACE pour adoption.	COPACE 23 au T2 2021	

Produit 2: I Amélioration des connaissances et des conseils de gestion pour le secteur de la pêche artisanale, pour relancer les efforts du Groupe de travail sur la pêche artisanale du COPACE et pour contribuer à la sécurité alimentaire et à des moyens d'existence durables.

Produits	Activités	T1	T2	T3	T4	Description	Date et lieu	Partenaires/responsabilité
Produit 2.1: Appui technique pour faire progresser les connaissances sur les pêcheries artisanales fournies tout au long de la chaîne de valeur.	A2.1.1: Élaborer une stratégie pour obtenir des données pertinentes pour le Groupe de travail sur la pêche artisanale.	X	X	X		Faire une recherche sur les initiatives existantes pour comprendre les informations disponibles (par ex., CPCO, CSRP, UEMOA, systèmes nationaux). Préparer un document de synthèse sur les systèmes de collecte de données existants pour les AP dans les pays du COPACE.		Groupes économiques (CEDEAO et UEMOA), réseaux de pêcheurs de l'Union africaine, CPCO, CSRP, WARF, GOWAMER, FAO FIAS, FIAP, FIAF FAO FIAS, FIAP, FIAF, Programme-cadre pour la promotion et l'application des Directives sur la pêche artisanale/ASDI, EAF-Nansen, CFI

					<p>Préparer et mener une enquête pour obtenir des données socioéconomiques pertinentes.</p> <p>Réaliser deux études sur: le rôle des migrations des pêcheries en relation avec les facteurs économiques, sociaux et écologiques et le rôle des femmes dans la pêche artisanale, et mettre les rapports des études à la disposition des partenaires et du Groupe de travail sur la pêche artisanale.</p>		Programme-cadre pour la promotion et l'application des Directives sur la pêche artisanale, CFI, GREPPAO
					<p>Préparer un document de stratégie basé sur les études susmentionnées et les résultats des discussions du premier Groupe de travail sur la pêche artisanale (à partager avec les partenaires).</p>	T1-2 2020	CPCO, CSRP, Programme-cadre pour la promotion et l'application des Directives sur la pêche artisanale/ASDI
A2.1.2: Amélioration des actions de gestion participative		X	X		<p>Préparation et tenue de réunions de dialogue avec les représentants des pêcheurs dans deux pays sélectionnés parmi les études de cas (sous la direction du GT sur la pêche artisanale).</p> <p>Comptes rendus des réunions de dialogue partagés avec les parties concernées et intéressées, et examinés lors de la 8^e session du Groupe de travail sur la pêche artisanale pour le partage des enseignements tirés.</p>	Nigéria et Sénégal T3-4 2020	CPCO, CSRP, Programme-cadre pour la promotion et l'application des Directives sur la pêche artisanale/ASDI, GREPPAO, PANEPAO
A2.1.3: Sessions du Groupe de travail sur la pêche artisanale				X	Mener la 6 ^e session du Groupe de travail sur la pêche artisanale.	T4 2019 – République démocratique du Congo Groupe de travail sur la pêche artisanale	Programme-cadre pour la promotion et l'application des Directives sur la pêche artisanale /ASDI
		X	X		Mener la 6 ^e session du Groupe de travail sur la pêche artisanale.	QT3-4 2021	Programme-cadre pour la promotion et l'application des Directives sur la pêche artisanale/ASDI

Annexe B: PLAN DE COMMUNICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VISIBILITÉ

Amélioration de la gouvernance régionale des ressources marines dans la zone sud du COPACE

Table des matières

Introduction.....	13
Communication du Projet COPACE-PESCAO.....	14
Objectifs généraux de communication.....	Error! Bookmark not defined.
Groupes cibles.....	14
Objectifs spécifiques pour chaque groupe cible liés aux objectifs de l'action et des phases du cycle de projet.....	15
Activités de communication	17
Principales activités qui auront lieu durant la période couverte par le plan de communication et de développement de la visibilité.....	Error! Bookmark not defined.
Outils de communication choisis	Error! Bookmark not defined.
Matériels	19
Indicateurs d'achèvement	Error! Bookmark not defined.
Réalisation des objectifs de communication.....	Error! Bookmark not defined.
Dispositions en matière de rétroaction (lorsque applicable).....	21
Ressources.....	21
Ressources humaines	21
Ressources financières	Error! Bookmark not defined.

Introduction

Le projet *Amélioration de la gouvernance régionale des ressources marines dans la zone sud du COPACE* (Projet COPACE-PESCAO) vise à renforcer le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) en tant qu'organe consultatif de partage des connaissances sur les ressources marines en Afrique de l'Ouest en instaurant un continuum scientifique régional pour la production de connaissances et l'amélioration des rapports en s'appuyant sur les processus et protocoles existants au sein du COPACE. L'utilisation du COPACE comme étude, garantira l'intégration des résultats de ces actions dans les processus de gouvernance régionaux et la diffusion des résultats. Ce projet cible le sud de la zone COPACE, les questions liées à la collecte de données, à la recherche et à la capacité d'évaluation, ainsi que la prise en compte des avis de gestion, étant été mises en exergue comme une préoccupation particulière par la COPACE. La zone d'étude générale au sein du COPACE est la région de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest et ses pays membres (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Nigéria et Togo), le but étant de renforcer la prise en compte des avis relatifs à la gestion et la politique de pêche.

L'objectif général du Projet COPACE PESCAO est d'améliorer la gouvernance régionale des ressources marines dans la zone du COPACE en utilisant des conseils fondés sur les connaissances et en renforçant les processus de gestion afin de contribuer à une pêche durable, à la sécurité alimentaire et à des moyens de subsistance durables. Plus précisément, le projet vise à renforcer le dialogue sur les politiques régionales, l'amélioration des processus de gestion scientifique de la région du COPACE et l'intégration des avis de gestion du COPACE dans les cadres nationaux. Le projet sera mis en œuvre au travers de cinq activités clés: 1) identification des difficultés d'intégration des avis de gestion du COPACE dans les processus de gestion de certains pays membres du COPACE et élaboration de

mesures/solutions pour atténuer ces problèmes; (2) facilitation et promotion du dialogue régional et des discussions entre le COPACE et les organisations sous-régionales et régionales afin de discuter des données, des rapports et des besoins en matière de suivi en utilisant des évaluations de développement des capacités; (3) délivrance d'un appui technique pour faire progresser les connaissances et les avis de gestion des pêcheries artisanales tout au long de la chaîne de valeur; (4) contribution au développement d'une boîte à outils d'évaluation du COPACE, avec des méthodes adaptées aux différentes situations de données dans la région de la CEDEAO, et organisation de cours de formation sur la manière de les appliquer pour renforcer la capacité des autorités compétentes pour appliquer les méthodes les plus pertinentes à l'appui des outils d'évaluation des stocks et de la planification de la gestion des pêches; et (5) révision des protocoles actuels de collecte et de gestion des données pour le Groupe de travail sur les espèces démersales Sud du COPACE, à partir d'études de cas illustratives.

Communication COPACE PESCAO

Objectifs de communication généraux

L'objectif général de communication du Projet COPACE PESCAO est de faire en sorte que les bénéficiaires du projet, les pays membres du CPCO et les pays membres du COPACE, bénéficient des initiatives de développement des capacités du projet en ce qui concerne les processus de gestion s'appuyant sur des données scientifiques pour la région du COPACE. Tout en créant une plateforme pour que les parties prenantes de la pêche de la région puissent échanger leurs connaissances et leurs bonnes pratiques, le projet contribuera à assurer des synergies et à éviter les doubles emplois entre les différents projets/programmes sur la pêche de la région. Les efforts de communication déployés dans le cadre du Projet COPACE PESCAO assureront également la durabilité des impacts du projet. Plus précisément, l'objectif de communication sera de:

1. Faire connaître le projet et ses résultats aux parties prenantes directes (pays membres du CPCO et du COPACE) et indirectes (institutions nationales de recherche, communautés locales, ONG/société civile, grand public) par le biais d'un contenu à la fois assimilable et persuasif.
2. Diffuser les initiatives de développement des capacités et s'assurer qu'elles sont bien comprises par les parties prenantes concernées.
3. Veiller à ce que les organisations partenaires (CPCO et COPACE) et l'UE gagnent en visibilité grâce au projet.
4. Souligner le rôle de l'UE en termes d'appui financier et autre soutien substantiel au projet.

Groupes cibles

Le projet est axé sur les pays membres du COPACE, et en particulier sur les membres du CPCO. Les principaux groupes cibles sont basés dans ces pays et incluront largement les gouvernements, les universités, les pêcheurs, le grand public et les médias. Cependant, les activités sont pertinentes pour un ensemble plus large de parties prenantes régionales et mondiales et l'audience peut donc être plus large (régions voisines de l'océan Atlantique, dans le monde entier):

1. Leaders de la gouvernance régionale
 - a. Présidents des pays de la région
 - b. Ministres des pêches et/ou de l'aquaculture
 - c. Directeurs de Ministères et de départements
 - d. Administrateurs nationaux, régionaux et locaux
2. Décideurs et chercheurs
 - a. Établissements d'enseignement
 - b. Instituts de recherche
 - c. Organisations intergouvernementales
3. Partenaires d'exécution
 - a. Agences de développement internationales
 - b. ONG
 - c. Organisations de la société civile
 - d. Programmes et projets partenaires
 - e. Administrations locales
4. Professionnels de l'industrie
 - a. Transformateurs de poisson
 - b. Marchands et détaillants de poisson
 - c. Pêcheurs artisanaux et industriels
 - d. Communautés de pêcheurs

Objectifs spécifiques pour chaque groupe cible, liés aux objectifs de l'action et aux phases du cycle de projet

L'objectif spécifique pour tous les groupes cibles est la promotion d'une pêche durable et responsable dans la région du COPACE tout au long de la phase du projet.

Groupes cibles	Objectif de communication	Impact recherché
CPCO	<ul style="list-style-type: none"> - des informations claires sur le projet; son contexte, ses objectifs, procédures, bénéfices et résultats. - des informations claires sur les objectifs des activités du projet, les résultats attendus, ainsi que sur les intentions et objectifs des activités planifiées du COPACE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation accrue au projet et à ses objectifs. - Interaction et liens renforcés pour harmoniser les données et rationaliser les rapports dans différents processus mondiaux et régionaux.
Pays membres du COPACE	<ul style="list-style-type: none"> - Informations partagées sur les résultats du projet et communiquées de manière pertinente et pratique. - Souligner la contribution de l'UE au soutien d'une pêche durable et responsable dans la région du COPACE tout au long de la phase du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des connaissances et des avis de gestion pour le secteur de la pêche artisanale.
Université	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sur le projet, son contexte, ses objectifs, bénéfices et 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation accrue au projet et à ses objectifs.

Pêcheurs	résultats sont diffusées au grand public. - Souligner la contribution de l'UE au soutien d'une pêche durable et responsable dans la région du COPACE tout au long de la phase du projet.	- Connaissance des résultats du projet et de leur adoption par les partenaires du projet.
Grand public et médias		
Fonctionnaires de l'UE	- Informations sur le projet: objectifs, procédure, bénéfices et résultats. - Avancement de la mise en œuvre du projet. - Résultats et impact du projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension de l'avancement et de l'impact du projet. • Sensibilisation et soutien accrus à l'initiative.

Toutes les parties prenantes concernées et les autres destinataires des supports de communication seront informés du rôle de la FAO et de l'UE dans l'action, y compris en matière de financement et d'appui organisationnel (le cas échéant). Conformément aux exigences en matière de visibilité et de communication, le logo de l'UE sera placé sur tous les documents publiés et/ou imprimés (rapports, brochures, fiches d'information, affiches) et sur tout matériel présenté (par ex., PowerPoints), en tenant également compte des politiques et communications de la FAO en matière de communication, le cas échéant, un crédit écrit et/ou oral sera indiqué à l'UE. Les activités de communication et de visibilité sensibiliseront les pays partenaires et, plus généralement, la région COPACE aux activités et objectifs de la FAO et de l'UE en matière d'aide visant à améliorer la gestion durable des ressources naturelles. Par exemple, la FAO veillera à ce que tous les efforts de communication liés à l'action (qu'ils soient locaux, régionaux ou mondiaux) mentionnent spécifiquement le Projet PESCAO financé par l'UE et ses objectifs et ceux de l'appel à l'action plus large pour le golfe de Guinée. Les activités de communication et en faveur de plus de visibilité viseront non seulement à présenter et à diffuser les résultats du projet dans un format compréhensible et à promouvoir les activités à venir, mais également à mieux faire comprendre comment l'UE et la FAO collaborent pour soutenir le secteur de la pêche et la gouvernance dans le Golfe de Guinée. Par exemple, tout le matériel publié ou présenté comprendra un texte standard expliquant la nature de la collaboration FAO-UE dans le cadre du Projet PESCAO.

Activités en matière de communication

Principales activités qui auront lieu durant la période couverte par le plan de communication et de développement de la visibilité

Description de l'activité	Format	Date approx.	Groupe cible	Budget indicatif	Indicateurs	Moyens de vérification	Responsable
Identifier l'UE comme source de financement en utilisant l'expression «Cette action est financée par l'Union européenne» ainsi que le logo de l'UE sur les éléments de projet pertinents	Matériel du projet et articles promotionnels Page web RAF Réseaux sociaux	Durant l'activité	Tous	Voir section sur les ressources financières	Nombre de supports de projet avec la phrase «Cette action est financée par l'Union européenne»	Matériel du projet	Personnel du projet
Nouvelles et activités du projet publiées sur la page web de RAF et régulièrement mises à jour	Page web RAF	Durant l'activité	Tous	Voir section sur les ressources financières	Articles de presse et détails du projet mis à jour sur la page web de RAF	Page web RAF	Personnel du projet
Nouvelles et activités du projet publiées sur la prochaine page web du COPACE et régulièrement mises à jour	Site web du COPACE	Durant la mise en service de la page web du COPACE	Tous	Voir section sur les ressources financières	Articles de presse et détails du projet produits et mis à jour sur la page	Page web du COPACE	Personnel du projet

à jour					web du COPACE		
Matériel de communication mettant en évidence les objectifs du projet, les résultats et les événements publiés et diffusés lors de réunions et d'événements appropriés	Articles promotionnels, incluant circulaires, brochures et fiches d'information	Durant et en fonction des événements pertinents	Tous	Voir section sur les ressources financières	Articles promotionnels produits et partagés avec le public cible, puis téléchargés sur la page web du projet	Page web du COPACE, page web RAF, matériel imprimé	Personnel du projet
Annonces sur les réseaux sociaux sur les nouvelles publications, réunions et événements	Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram	Durant et si approprié pour les événements pertinents	Tous	Voir section sur les ressources financières	annonces sur les réseaux sociaux	Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram	Personnel du projet en collaboration avec Département OCC de la FAO si approprié

Le plan prévoit:

1. Mettre à disposition du matériel de communication et favoriser la visibilité pour les membres du COPACE et autres personnes.
2. Communiqués de presse et couverture par les réseaux sociaux des réunions pertinentes incluant si possible les médias locaux et les plateformes de communication des partenaires.
3. Site web commun des projets PESCAO (composante 3), description du projet et événements sur la page web RAF et la prochaine page web du COPACE.

Le projet fait partie de la composante 3 du Programme PESCAO et les trois projets de cette composante se sont engagés à développer des synergies entre eux. La première forme de mutualisation proposée par le Projet DEMERSTEM a été la mise en place d'une courte page de description des 3 projets (<http://pescao.org>). Les discussions se poursuivront sur le niveau des contributions du Projet COPACE-PESCAO au site web.

Les activités spécifiques de communication et développement de la visibilité seront déterminées avec le personnel du projet et avec le soutien des responsables de la communication basés à FAO-RAF et au Siège de la FAO, en collaboration avec les partenaires du projet, en fonction des contributions, de l'intérêt et de l'éligibilité des partenaires pour contribuer aux efforts de communication. Tout au long du cycle de vie du projet, l'unité de coordination assurera également la liaison directe et fréquente avec l'unité de communication de la FAO au sein de FAO-RAF afin de promouvoir les documents publiés sur la page web¹ du RAF et par le biais des réseaux sociaux, et de collaborer avec les médias locaux afin de mettre en avant les activités ou les événements nationaux selon les besoins. Les partenaires seront également encouragés à promouvoir et divulguer eux-mêmes ces efforts de communication de la FAO par le biais de leurs propres plateformes.

Outils de communication choisis

Matériel

Publications du projet

Les diverses publications du projet, telles que les rapports techniques, les manuels de formation, les affiches et les présentations, seront largement diffusées en ligne afin de renforcer l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les bénéficiaires et les autres parties prenantes de la région.

Fiches d'information/brochures/dépliants de la FAO

L'Unité de coordination du projet collaborera avec le service de la communication de la FAO pour élaborer des supports d'information pertinents, le cas échéant, sur les résultats du projet et les travaux à venir qui seront diffusés en ligne sur le site web et les réseaux sociaux, ainsi que lors de réunions et de conférences. Le matériel d'information mentionnera les crédits spécifiques relatifs à l'UE et son soutien financier au projet (par ex., utilisation du logo et du texte standard de l'UE).

Articles du bulletin d'information

La FAO-COPACE contribuera au bulletin d'information trimestriel de PESCAO, avec des

¹ <http://www.fao.org/africa/en/>

articles sur le projet et une mise à jour sur la mise en œuvre et les résultats du projet, durant toute la durée du projet. Les articles seront envoyés au TA à PESCAO/CEDEAO (composante 1).

Entrevues/reportages dans les médias locaux

L'unité de coordination du projet travaillera avec les bureaux de la FAO sur les lieux de la réunion pour organiser des entretiens avec les médias locaux et des reportages afin de faire connaître les réunions techniques et les mettre en relation aux processus et décisions susceptibles d'intéresser ces pays. Le Secrétariat du COPACE possède une expérience dans ce domaine avec les Groupes de travail techniques. Le cas échéant, la FAO assurera la liaison avec les délégations de l'UE concernées dans le pays pour assurer la cohérence avec les messages clés et les autres travaux pertinents. Des communiqués de presse seront élaborés et diffusés selon les besoins avant les réunions de haut niveau.

Présentation par la FAO des travaux menés dans le cadre de conférences/réunions/séminaires pertinents, etc.

Lorsque cela est pertinent et possible, l'unité de coordination du projet assistera aux conférences, réunions, séminaires ou autres réunions pertinentes pour présenter les travaux du projet et mettre en avant les principaux résultats, ainsi que la collaboration entre la FAO et l'UE. Cela impliquera l'élaboration de présentations, et éventuellement d'affiches, pour présenter le travail, et sera l'occasion de diffuser les fiches d'information créées pour le projet.

6. Canaux

Matériel du projet et articles promotionnels

L'UE sera identifiée comme la source de financement des contacts établis avec les bénéficiaires, les partenaires extérieurs et le grand public.

Événements

Le matériel de communication prévu sera distribué lors d'événements tels que:

- les réunions des Sous-Comités et Comités scientifiques du COPACE;
- les réunions des administrations nationales, régionales et locales et des institutions de recherche dans les pays membres;
- les réunions techniques et conférences sur la pêche dans la région;
- les conférences scientifiques internationales (par ex., le CIEM), selon le cas, et par le biais de la sensibilisation des médias nationaux et régionaux associée à différents événements.

Couverture médiatique locale

L'unité de coordination du projet travaillera avec les bureaux de la FAO sur les lieux de la réunion pour organiser des communiqués de presse, des interviews et des reportages dans les médias locaux afin de faire connaître les réunions techniques et les activités du projet et de les lier aux processus et décisions intéressants ces pays. Le Secrétariat du COPACE possède une expérience dans ce domaine avec les Groupes de travail techniques. Le cas échéant, la FAO assurera la liaison avec les délégations de l'UE concernées dans le pays pour assurer la cohérence avec les messages clés et autres travaux pertinents.

Réseau social FAO

Les réunions et les événements du projet pertinents seront divulgués dans les réseaux sociaux

(Twitter, Blog FAO: Croissance bleue, Facebook, Flickr, LinkedIn, etc.) et les parties prenantes seront encouragées à divulguer leurs commentaires.

Les hashtags sur Twitter utilisés pour le projet seront: #CECAFPescao, #PESCAO, #ECOWAS, #EU. Un premier article sur le blog de la FAO, Croissance bleue, peut être mis en ligne, présentant le projet et la réunion de démarrage du projet. À partir de là, des publications en série pourront être proposées au cours du projet avec des mises à jour et des nouvelles intéressantes. Les bénéficiaires seront encouragés à faire part de leurs commentaires sur les bénéfices du projet, à divulguer sur les réseaux sociaux.

L'unité de coordination du projet travaillera avec le service de communication de la FAO au sein de FAO RAF pour élaborer une série intitulée «Le saviez-vous»? ainsi que sur la nature de la collaboration entre l'UE et la FAO dans le cadre de PESCAO. Plus précisément, la série annoncera des faits informatifs notables sur les organisations et les processus de gestion pertinents, ainsi que sur l'aspect scientifique de la gestion des pêches afin d'accroître les connaissances et la sensibilisation du public à l'égard de ce travail. Les résultats clés du projet seront également mis en avant à mesure qu'ils sont connus via ce canal.

Pages web FAO RAF et COPACE

Par le biais des canaux de communication habituels de FAO-RAF (page 'Nouvelles et événements' du site web de RAF, communiqués de presse, réseaux sociaux: Twitter, blog FAO, Croissance bleue, Facebook, Flickr, LinkedIn, etc.) et du siège de la FAO. Une page web du COPACE est en cours d'élaboration. Elle comportera également des informations sur le Projet COPACE PESCAO et sur les partenariats pertinents.

Représentation de l'UE dans les activités du projet

Un représentant de l'UE sera invité à assister à toutes les activités/réunions pertinentes et à prononcer le discours d'ouverture. La FAO fera également explicitement référence au rôle clé joué par l'UE en tant que donateur du projet dans les déclarations liminaires et finales de responsables de la FAO lors des activités du projet.

Indicateurs de réalisation

Réalisation des objectifs de communication

La mise à jour des activités de communication ne fait que commencer et se poursuivra tout au long du projet. Des efforts seront mobilisés dans la perspective de la réunion de démarrage du projet avec l'utilisation des canaux de communication de la FAO pour promouvoir les objectifs du projet et les partenaires impliqués. La réunion de démarrage a détaillé une stratégie de communication pour la durée de vie du projet, listant les étapes et les produits livrables.

Dispositions en matière de rétroaction (lorsque applicable)

- Des réunions des parties prenantes du projet, y compris les réunions régulières du Comité de pilotage du projet;
- toutes les initiatives de visibilité feront l'objet de rapports périodiques à l'UE.

Ressources

Ressources humaines

Le responsable des pêches recruté dans le cadre du projet sera chargé des activités de communication, sous la supervision générale du Secrétaire du COPACE et du LTO. Les responsables de la communication régionaux et nationaux des représentations de la FAO, des bureaux sous-régionaux dans la région du COPACE et du bureau régional pour l'Afrique apporteront leur soutien.

Ressources financières

Les activités de communication comprendront le budget alloué à la visibilité, aux publications et aux coûts de réalisation des rapports: 49 023 EUR sur la contribution totale de la CE de 1,5 million d'euros.